



Inscription obligatoire pour le colloque :

Inscription à ce lien : <http://www.afec.asso.fr/conferences-evenements/article/colloque-organise-par-l-afec-et-la-cour-d-appel-de-paris-sur-le-droit-francais>
ou par mail secretariat@afec.asso.fr

Attention le nombre de places est limité, l'ordre chronologique d'inscription sera retenu

Secrétariat de l'AFEC
Mlle Martina Isola
Association Française d'Etude de la Concurrence
76, avenue de Wagram
75017 Paris

Droits d'inscription :

Non membres de l'AFEC : 120 euros
Membres de l'AFEC : 50 euros
Magistrats, Fonctionnaires, Etudiants : gratuit

Les Magistrats peuvent s'inscrire également auprès de la Cour d'Appel de Paris

7h de formation validées pour la formation continue

COLLOQUE DU 1^{ER} DECEMBRE 2016

**Le droit français de la concurrence, trente ans après
L'ordonnance du 1er décembre 1986: rétrospectives et perspectives**

**Cour d'Appel de Paris
10 Boulevard du Palais,
75001 Paris,
France**



8 h 30 : Accueil des participants

9 h 00 : **Rapport introductif : Madame Chantal Arens**, Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris

9 h 20 : **Du Conseil de la concurrence à l'Autorité de la concurrence : Bruno Lasserre**, Président de la section de l'intérieur, Conseil d'Etat, ancien Président de l'Autorité de la Concurrence

I - Quelles mutations des droits de la concurrence ?

Présidence de séance : **Christian Babusiaux**, ancien Directeur Général de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, Membre du collège de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, Président de chambre honoraire à la Cour des comptes

9 h 40 : **Quelle place de l'économie dans le droit de la concurrence ?**

Emmanuel Combe, Professeur d'Economie, Vice Président de l'Autorité de la Concurrence

Louis Vogel, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Avocat associé Cabinet Vogel & Vogel, Vice-Président de l'AFEC

10 h 20 : **Table-ronde sur le droit des pratiques anticoncurrentielles :**

Linda Arcelin, Professeur à l'université de La Rochelle

Jean-Louis Fourgoux, Avocat associé, Cabinet Fourgoux et Djavadi, Président de l'AFEC

Valérie Michel-Amsellem, Présidente de la Ch 5-7 Cour d'Appel de Paris

Gildas de Muizon, Economiste associé Cabinet Microeconomix, Expert près la cour d'appel de Paris

11 h 20 : Pause

11 h 30 : **Table-ronde sur le droit des pratiques restrictives de concurrence :**

Charles Aronica, Directeur juridique de la FIEV

Hervé Delannoy, Directeur juridique de Rallye, Président du Conseil national du droit

Michel Ponsard, Avocat associé, Cabinet UGGC, Secrétaire général de l'AFEC

Daniel Tricot, Vice-Président de la CEPC, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation

12H30 : **Intervention de clôture** par Christian Babusiaux

Déjeuner



II - Quelles évolutions dans la mise en œuvre du droit de la concurrence ?

Présidence de séance : **Jean-Bernard Blaise**, Professeur émérite de l'Université Paris II (Panthéon-Assas), Ancien membre du collège du Conseil de la concurrence.

14 h : La mise en œuvre publique du droit de la concurrence

La preuve en droit de la concurrence : Laurence Idot, Professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas), Membre du Collège de l'Autorité de la concurrence, Présidente d'honneur de l'AFEC

14 h 30 : Le rôle renouvelé du ministre de l'Economie et de la DGCCRF : Nathalie Homobono, Directrice Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

15 h 00 : Le contentieux administratif de la concurrence : Christophe Pourreau, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat

15 h 30 Pause

Le rôle accru des juridictions judiciaires

15 h 45 : Procédures et droits fondamentaux : Guy Canivet, Premier Président honoraire de la Cour de cassation, ancien Membre du Conseil constitutionnel, Président d'honneur de l'AFEC

16 h 15 : La régulation judiciaire de la concurrence : Jacqueline Riffault-Silk, Conseillère Doyen Chambre Commerciale de la Cour de Cassation

16 h 45 : Les sanctions civiles de la concurrence : Carole Champalaune, Directrice des affaires civiles et du Sceau

17 h 15 : Conclusions : Muriel Chagny, Professeur à l'Université de Versailles (Paris-Saclay), Membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales, Rapporteur général de l'AFEC

18 h Cocktail